

ALLOCUTION DE M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Vœux aux personnels de l'Éducation nationale

Saint-Lô – lundi 12 janvier 2009

Monsieur le ministre, cher Xavier,
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi une grande joie d'être parmi vous pour cette cérémonie des vœux, dans une ville, Monsieur le Maire, dont l'histoire symbolise, envers et contre tout, la foi en l'avenir. Saint-Lô, « capitale des ruines » de la seconde guerre mondiale – selon l'expression de Samuel Beckett, qui y séjourna –, a su conjurer la fatalité qui semblait la condamner à la disparition. Elle a su se relever, se reconstruire et retrouver les voies du développement humain, économique et culturel. Elle a su retrouver le chemin de la liberté.

Conjurer la fatalité, déjouer toutes les formes de déterminismes, c'est le projet même de l'école de la République. D'où que l'on vienne, qui que l'on soit, on doit pouvoir réussir. On doit pouvoir inventer son destin. Pourvu que l'on s'en donne la peine. Pourvu que l'on travaille. Pourvu que l'on ne perde jamais une occasion d'apprendre.

Ce principe simple, ce principe d'égalité des chances, est au fondement de notre pacte républicain. Chacun, dans notre République, doit avoir les moyens de conquérir sa liberté grâce au savoir.

C'est une question de justice, bien sûr.

Mais c'est aussi, je l'ai souvent dit, une question d'efficacité. Donner sa chance à chacun, c'est multiplier la chance de tous. C'est élargir la palette des talents et des compétences au service de la collectivité. Un pays de 60 millions d'habitants qui recruterait ses élites parmi 10% de sa population serait l'équivalent d'un pays de 6 millions d'habitants.

Faire de cette exigence de liberté et d'égalité une réalité, placer par conséquent au cœur de notre société les valeurs du savoir, du travail et du mérite : c'est à quoi nous sommes engagés depuis maintenant près de vingt mois.

La tâche n'est pas nouvelle et, depuis Jules Ferry, elle n'a cessé de mobiliser, au-delà des clivages partisans, tous les véritables Républicains. Mais elle n'est pas achevée. A certains égards, même, elle est à recommencer : comme le démontrent, par exemple, les statistiques sur la composition sociale des grandes écoles. C'est pourquoi nous avons, dès mon entrée en fonction, avec Xavier Darcos et Valérie Pécresse, engagé le plus vaste chantier de réformes depuis très longtemps dans le domaine du savoir : de l'école primaire jusqu'à l'université et la recherche, en passant par le collège et le lycée.

Mesdames et Messieurs, depuis mai 2007, la bataille de l'intelligence est engagée : c'est, chacun le sait, une bataille pour la croissance de demain ; c'est aussi, inséparablement, une bataille pour un meilleur partage du savoir, condition du redémarrage de l'ascenseur social. Car plus le savoir sera au centre du jeu social, plus facilement chacun y aura accès, et plus libre sera chaque citoyen, et plus juste sera la société.

Cette bataille de l'intelligence, j'entends la mener jusqu'au bout.

Certains voudraient, la crise venant, que nous marquions une « pause ». Voire même que nous revenions sur certaines mesures – à peine entrées en vigueur. J'avoue ne pas suivre le raisonnement. N'est-ce pas précisément en période de crise que la nécessité de préparer l'avenir se manifeste avec le plus d'évidence ? N'est-ce pas précisément maintenant que l'urgence de la réforme, notamment en matière d'éducation, se fait le mieux sentir ?

Ce n'est pas en renonçant à agir que l'on rassurera. Encore moins, évidemment, que l'on résoudra les problèmes, nombreux, qui se présentent à nous. Et le prix de l'immobilisme, ce sont toujours les plus fragiles de nos concitoyens qui le paieront.

Cela est particulièrement vrai dans le domaine éducatif. L'éducation, Mesdames et Messieurs, c'est le patrimoine de ceux qui n'ont rien. Renoncer à réformer en profondeur notre système éducatif, qui montre depuis tant d'années ses insuffisances, ce serait se résigner à l'inacceptable. Ce serait s'accommoder des difficultés d'une école qui peine à mener tous les enfants vers la réussite. Ce serait condamner les familles les plus modestes de ce pays à la fatalité de l'échec.

Je suis donc plus déterminé que jamais, avec l'aide du Gouvernement, à poursuivre l'action engagée.

*

Nous n'avons pas le droit de reculer. Mais nous avons le devoir, dans le même temps, d'écouter et d'expliquer.

J'ai été très attentif aux inquiétudes qui se sont exprimées, parfois avec une certaine force, ces derniers mois. Elles sont bien compréhensibles : jamais peut-être on n'avait demandé, en si peu de temps, autant d'efforts à tous les personnels de l'Éducation nationale.

Mais ces efforts ont un sens. Ils poursuivent un unique objectif : celui de l'émancipation de chaque enfant de France par la transmission du savoir, qui passe par une réelle égalité des chances, devant l'école.

L'éducation nationale, j'ai déjà eu l'occasion de le dire, a autrefois relevé le défi de la quantité. Tout au long du vingtième siècle, elle a accueilli de plus en plus d'élèves, de plus en plus longtemps. En 1930, les bacheliers représentaient 2,5% d'une classe d'âge. Ils sont plus de 60% aujourd'hui.

Mais l'allongement de la durée des études, l'augmentation continuelle du nombre d'étudiants, ne garantissent pas encore, hélas, malgré la somme de professionnalisme et de dévouement de nos

professeurs, ni l'efficacité de notre gigantesque appareil de formation, ni la démocratisation réelle de notre système éducatif.

Les chiffres, à cet égard, sont sans appel.

15% des enfants qui sortent de notre école primaire ne maîtrisent pas suffisamment les langages pour accéder utilement, grâce à eux, à d'autres apprentissages. C'est trois fois trop. Au sortir du collège, l'orientation vers la seconde d'enseignement générale est massive, mais 15% des élèves, en fin de seconde, sont invités à redoubler. 150 000 jeunes sortent de l'enseignement scolaire sans qualification ni diplôme. Enfin notre baccalauréat, présenté parfois comme une sorte de talisman, n'immunise pas nos jeunes puisque un sur deux perd au moins une année dans le premier cycle universitaire, que beaucoup abandonnent, et qu'à peine un sur trois parvient au terme de son parcours d'études supérieures sans avoir redoublé.

Cette difficulté à assurer l'efficacité de notre système éducatif se double d'injustices sociales insupportables.

Aujourd'hui, les enfants de la moitié la plus socialement favorisée de la population sont près de deux fois plus souvent diplômés de l'enseignement supérieur que les autres, enfants d'ouvriers et d'employés. Ils sont même quatre fois plus nombreux à être diplômés d'une grande école. Ces statistiques, qu'on pourrait continuer à l'envi, dessinent les contours d'une France à deux vitesses, d'une France presque coupée en deux. Des deux côtés de cette ligne de partage, les chances ne sont pas les mêmes ; les perspectives en terme de diplôme et, naturellement, d'emplois, ne sont pas les mêmes.

Cette situation inacceptable trouve une origine au commencement même du parcours scolaire. Les jeunes Français entrent déjà au cours préparatoire avec des niveaux de compétences différenciés socialement. Et tout se passe ensuite comme si l'école était incapable de résorber cette inégalité de départ. Plus grave encore : les études récentes montrent que les écarts se creusent au fur et à mesure de l'avancée dans la scolarité élémentaire !

A ces inégalités scolaires s'ajoutent pour les jeunes, une fois leurs études terminées, une plus grande difficulté à trouver une place dans la vie professionnelle. Cela d'abord, naturellement, pour ceux, plus nombreux parmi les catégories défavorisées, qui n'ont pas réussi leurs études. Mais le problème concerne plus largement l'ensemble de la jeunesse de notre pays. Le niveau de diplôme des jeunes qui arrivent sur le marché du travail s'étant élevé plus vite que celui de la qualification des emplois, les mêmes emplois sont pourvus par des personnes de plus en plus diplômées. D'où le sentiment de déclassement éprouvé par beaucoup de nos concitoyens. A ces deux problèmes, celui des sous-diplômés (ou des sans-diplômes), celui des surdiplômés, il faut en ajouter un troisième : celui des « mal-diplômés ». La belle affaire qu'un diplôme qui ne débouche sur aucun métier ! Or c'est encore trop souvent le cas : nombreuses sont les formations en décalage avec les besoins du marché du travail.

D'où la perte de foi en l'avenir chez ceux précisément que l'avenir concerne au premier chef : les plus jeunes de nos concitoyens.

*

Mesdames et Messieurs, notre société traverse une grave crise, moins visible, mais plus sérieuse en un sens que les difficultés conjoncturelles que traversons aujourd'hui : on pourrait l'appeler la « crise de l'avenir ». Il suffit d'écouter, de regarder autour de soi : jamais peut-être les jeunes et leur famille n'ont été aussi pessimistes sur ce que demain leur réserve. Au point de ne plus se sentir en mesure, malgré toute leur énergie, malgré tout leur talent, de faire des projets.

Notre pays n'a sans doute pas de mission plus urgente que de sortir de cette impasse, qui prend, dans la crise économique actuelle, une dimension plus dramatique encore.

Que l'on me comprenne bien. C'est à nos enfants, et à eux seuls, d'imaginer et de construire leur vie. Il ne s'agit pas de substituer à une liberté qu'on jugerait trop effrayante le confort (à vrai dire

encore plus effrayant) de l'absolue sécurité. Nous devons protéger nos jeunes d'un sentiment paralysant d'inquiétude en leur montrant les voies de la réussite. Mais nous devons aussi les inviter à la lucidité, les encourager au travail. Nous devons les amener, progressivement, à faire des choix et à les assumer. Eduquer un jeune, c'est lui donner les moyens d'exercer sa liberté en toute responsabilité.

*

Rendre à nouveau les projets possibles, c'est redonner à l'école la place qui lui revient. C'est refaire de l'école au sens large (de la maternelle au dernier cycle de l'université) le lieu où, selon le travail et les mérites de chacun, les destins se décident. C'est ce à quoi nous nous employons, avec Xavier Darcos, avec Valérie Péresse, avec tous les enseignants de ce pays, depuis près de vingt mois. Deux principes simples ont guidé notre action :

1) D'abord, nous avons voulu rétablir l'autorité du savoir. L'école n'a pas d'autre mission que de transmettre des connaissances, les plus hautes possible. En abaissant le niveau d'exigence, on croit progresser vers davantage d'égalité. C'est le contraire qui se produit : on fabrique davantage d'injustice. Les plus fragiles sont en effet maintenus dans leur ignorance, tandis que les plus favorisés, scolarisés dans des établissements d'élites, ou bénéficiant de la culture de leurs parents, apprennent ce que les écoles ordinaires n'enseignent pas.

2) Affirmer la même exigence pour tous est la première condition de la réussite de chacun. Mais l'unité de notre système scolaire, le caractère national de notre éducation, n'implique pas l'uniformité de l'approche pédagogique. Bien au contraire : il faut pouvoir s'adapter aux différents publics qui composent l'école d'aujourd'hui. La population scolaire a bien changé depuis l'école de Jules Ferry : l'urbanisation massive, les flux migratoires, la transformation de la structure familiale, ont rendu sa structure plus complexe, plus hétérogène. L'Education nationale a longtemps ignoré ces évolutions, privilégiant une méthode unique censée convenir à tous les élèves. Vous le savez, nous avons choisi de tourner résolument le dos à cette tradition, en multipliant les dispositifs de soutien et d'accompagnement pour les élèves les plus fragiles : l'aide personnalisée en primaire et l'accompagnement éducatif ont introduit, à grande échelle, une approche plus individuelle de la difficulté scolaire.

La réforme de l'école primaire qui est entrée en vigueur à la rentrée dernière est exemplaire de cette nouvelle approche. Elle conjugue de nouveaux programmes, plus clairs et plus ambitieux, à une audacieuse réorganisation du temps scolaire, permettant de dégager deux heures par semaine pour travailler en tout petits groupes avec les élèves en difficulté. La mise en place de nouvelles évaluations-bilan, beaucoup plus précises, en fin de CE1 et de CM2 va venir compléter le dispositif, en donnant à chaque école un instrument de pilotage. Lorsqu'on sait que 80% des écarts de réussite entre les élèves sont apparus avant le collège, on se dit qu'il était temps d'introduire dans le premier degré la culture de l'évaluation qui lui a si longtemps fait défaut.

Certains avaient jugé le projet de réforme de l'enseignement primaire inapplicable, faisant valoir les multiples obstacles matériels qui ne manqueraient pas de se présenter, surtout dans des délais de mise en œuvre aussi resserrés. Je suis heureux de constater aujourd'hui, grâce à l'engagement de l'ensemble des personnels, qu'ils avaient tort : la réforme est appliquée partout. L'aide personnalisée, plébiscitée par les familles, concerne un million d'élèves (19% des écoliers) qui connaissent des difficultés d'apprentissage. Il est trop tôt pour faire un bilan qualitatif du dispositif. Mais l'on verra bientôt qu'il aura contribué à réduire sensiblement le nombre aujourd'hui inacceptable d'élèves en situation d'échec scolaire à la fin du CM2.

De la même façon, après le succès rencontré l'année dernière par « l'accompagnement éducatif » dans les collèges de l'éducation prioritaire, nous avons décidé de l'étendre à l'ensemble des collèges, ainsi qu'aux écoles élémentaires de l'éducation prioritaire. Pendant toute l'année, quatre jours par semaine à raison de 2 heures après les cours, les élèves ont à quatre types d'activités : aide

aux devoirs, pratique artistique et culturelle, sport, et enfin – c'est une nouveauté – pratique d'une langue vivante. Sur le terrain, l'engagement et l'imagination des équipes pédagogiques ont fait des merveilles : c'est à elles naturellement qu'on doit le succès indéniable du dispositif.

Plus de 710 000 collégiens et 170 000 écoliers en bénéficient, encadrés par plus de 80000 intervenants, dont une grande majorité de professeurs. Au collège, le taux d'encadrement moyen lors de cet accompagnement éducatif est d'un adulte pour 9 élèves. Comme c'était souhaitable, l'aide aux devoirs est plébiscitée (elle est choisie par près de 65% des élèves). Mais je souhaite que le sport, les arts et le sport se développent. Ces disciplines contribuent directement à la réussite et à l'épanouissement des enfants.

J'indique au passage que cette année, 323 millions d'euros ont été investis dans ce projet.

Cette action trouve son prolongement dans 200 lycées jugés prioritaires, qui proposent à leurs élèves des stages de remise à niveau ou de méthodologie pendant les vacances scolaires. Là encore, les enseignants ont répondu à l'appel et en tout, ce sont 1300 personnels qui prennent en charge 7500 élèves.

Le temps me manque pour énumérer toutes les mesures prises, qui toutes visent à casser les ghettos de toute nature qui enferment et réduisent les jeunes à leur milieu d'origine, au lieu où ils habitent, au handicap dont ils souffrent, ou à leurs ressources financières.

Je pense notamment à l'assouplissement de la carte scolaire qui a permis pour la première fois de donner une réelle priorité aux élèves boursiers dans le choix de leur établissement scolaire. Cette année, le nombre de dérogations accordées aux élèves boursiers s'est accru de 33%.

Je pense aussi au progrès de la scolarisation des élèves handicapés : les écoles ordinaires accueillent aujourd'hui entre 15000 et 20000 élèves handicapés de plus qu'en 2006. A leur service ont été créés 4700 postes d'assistants de vie scolaire et plus de 400 unités pédagogiques d'intégration.

Je pense enfin à l'ambitieuse rénovation de la voie professionnelle. Ces derniers temps, on a beaucoup parlé, et j'y reviendrai tout à l'heure, du « lycée », l'expression faisant dans les esprits exclusivement référence au « lycée d'enseignement général et technologique ». On semble oublier qu'il existe également une voie professionnelle qui scolarise 30% des lycéens français, soit 700 000 jeunes ! Et cette filière vient de faire l'objet, dans le consensus, d'une réforme extrêmement importante – dont naturellement personne n'a parlé.

Laissez-moi vous en rappeler les grandes lignes : généralisation du « bac pro » en 3 ans à la rentrée 2009 après une expérimentation réussie en 2008 auprès de 70000 élèves ; attention renforcée portée aux besoins spécifiques des différents secteurs économiques (développement de l'accès aux baccalauréats professionnels du tertiaire, par exemple) ; mise en place d'un accompagnement individualisé des élèves et développement de passerelles entre les formations pour instaurer une vraie politique de la deuxième chance à l'école.

Au service de ces politiques, contrairement à ce que j'entends à longueur de journée, des moyens considérables sont engagés. Vous connaissez ma conviction : ce n'est pas d'abord une question de moyens. Les moyens sont là, cependant. Dans l'enseignement scolaire, premier budget de l'Etat et qui continue à augmenter, des sommes importantes sont redéployées au service de projets nouveaux.

Dans l'enseignement supérieur, longtemps parent pauvre du système, le budget des universités augmente d'un milliard d'euros chaque année pendant tout le quinquennat. L'opération campus consacre quant à elle cinq milliards d'euros à dix campus sélectionnés. Sur 2007-2011, la dépense par étudiant aura augmenté de 37%. Quant à la recherche, autre domaine dans lequel se livre la bataille de l'intelligence, c'est plus de 800 millions d'euros de plus chaque année qui y sont consacrés.

Naturellement, toutes ces réformes ne seraient pas possible sans un engagement professionnel fort de tous les enseignants. Ce sont eux qui sont en contact quotidiennement, dans leurs classes, avec

les élèves. Ce sont eux les artisans de la transformation de l'école. Les efforts qu'ils font pour la rendre plus efficace et plus juste méritent d'être reconnus.

De très nombreux professeurs ont vu leur pouvoir d'achat augmenter sensiblement : je rappelle que plus de 410 millions d'euros supplémentaires ont été consacrés à la revalorisation de la condition enseignante. Et d'autres perspectives sont possibles. En échange de l'allongement de la durée de leurs études dans le cadre de la « masterisation », les nouveaux professeurs verront leur début de carrière revalorisé. Par ailleurs, de nouvelles propositions pourraient être faites pour accompagner les réformes à venir.

*

Aujourd'hui, le programme contenu dans la lettre de mission que nous avons, le Premier ministre et moi-même, adressée à Xavier Darcos est sur le point d'être entièrement réalisé. C'est un résultat impressionnant en si peu de temps, et qui mérite d'être salué.

Mais il reste beaucoup à faire. Mesdames et Messieurs, il nous faut concevoir ensemble la deuxième phase des réformes en matière d'éducation.

Nous avons, jusqu'à présent, privilégié une approche interne des problèmes de l'école, en tâchant de créer, en son sein, les conditions d'une transmission du savoir plus efficace et plus juste. Nous avons eu raison bien sûr, et nous devons continuer. On peut faire encore davantage pour mieux accompagner les élèves, améliorer le système d'évaluation, mieux reconnaître les efforts des professeurs qui s'investissent et obtiennent des résultats.

Mais cette première approche doit maintenant être articulée à une démarche plus prospective, davantage tournée vers le monde. Si l'on veut véritablement, préparer nos jeunes à l'avenir, on ne peut se contenter de travailler sur la transmission des connaissances. Certes, l'émancipation de chaque élève et la formation du citoyen sont des missions premières de l'école. Mais ces missions impliquent que l'école prépare aussi chaque jeune à l'autonomie économique. A juste titre, les jeunes et leurs familles se soucient, davantage encore en période de crise, des conditions d'accès au marché de l'emploi.

Au-delà des avancées déjà accomplies par Xavier Darcos et Valérie Pécresse avec la mise en place du « service public de l'orientation », nous devons repenser la relation globale entre l'école et le monde du travail. Toute formation doit déboucher sur un emploi et, au-delà, sur une trajectoire professionnelle qui permette à chacun de se réaliser, selon ses goûts et ses compétences.

C'est précisément pour cela, Mesdames et Messieurs, que la réforme du lycée est nécessaire. Ce diagnostic, nombreux sont les Français qui le partagent. J'ai eu plaisir à constater par exemple, il y a six mois, qu'au-delà des différences d'approches légitimes en démocratie, les principales organisations d'enseignants et de lycéens étaient capables de signer avec le ministre un texte approfondi, intitulé « points de convergence », où sont présentés à la fois les justifications et les principes directeurs de la future réforme du lycée.

J'ai été très attentif aux manifestations lycéennes de décembre dernier. J'y ai vu naturellement, pour une part, un mouvement d'opposition à un projet insuffisamment connu et compris, dans un contexte social propre à alimenter tous les malentendus. Mais j'y ai vu surtout – et je ne suis pas le seul – l'expression d'une inquiétude plus vive, plus fondamentale : celle d'une jeunesse qui ne parvient plus à imaginer son propre avenir. J'y ai vu une angoisse. Cela a renforcé ma conviction que la situation du lycée actuel ne pouvait plus durer : qu'il fallait, certes en se donnant davantage de temps, mener à bien une réforme ambitieuse.

Le lycée n'est pas une simple étape dans le parcours scolaire, un simple niveau de formation situé entre le collège et l'université. Il correspond à une période charnière de la vie, celle du passage à l'âge adulte. C'est le moment où se prennent les premières décisions d'orientation et où, progressivement, les jeunes gens doivent apprendre l'autonomie et la responsabilité. Dans ce contexte, le baccalauréat, par lequel cette période s'achève, est bien plus qu'un examen : il a vocation à être le sésame qui donne l'accès au monde des adultes.

Or nous le savons bien aujourd'hui : ce sésame n'est bien souvent qu'un leurre. La faute n'en revient pas au baccalauréat lui-même, naturellement. Il est utile, il est même indispensable, de sanctionner la fin des études scolaires par un examen national.

Le problème véritable, c'est que le lycée ne permet pas de faire d'authentiques choix, en fonction de ses goûts et de ses compétences. Le lycée actuel est le lieu des choix par défaut, même pour les meilleurs élèves. Quand on est bon élève, on « fait S ». Trop souvent pas parce qu'on aurait « la bosse des maths », ou une passion pour les sciences naturelles. Mais simplement parce que cette filière est réputée la meilleure et que, de ce fait, elle ouvre davantage de portes dans l'enseignement supérieur. Quant aux filières L et SES, dont la valeur intrinsèque n'est pourtant pas en cause, elles sont souvent choisies « faute de mieux », ou « parce que l'on ne sait pas quoi faire d'autre ». Et le même raisonnement pourrait être tenu à propos de la voie technologique.

Ce déséquilibre entre les filières, cette logique de la « sélection pour la sélection » ont des conséquences désastreuses : ils empêchent beaucoup d'élèves de se déterminer en fonction de ce qu'ils souhaitent réellement. D'où les erreurs d'orientation commises ensuite, à la sortie du lycée, et le fort taux d'échec à l'université. Après une orientation par défaut au lycée vient le temps, à l'université, de la sélection par le découragement et l'échec.

Il faut en finir avec la « sélection pour la sélection » ; il faut finir avec ce fonctionnement en vase clos. Le lycée doit s'ouvrir : à tous les profils, à toutes les formes d'excellence. Il doit dans le même temps être à l'écoute de l'enseignement supérieur et du monde professionnel. C'est ainsi que l'on créera pour nos élèves les conditions du choix authentique : le choix d'un parcours qui ressemble à chacun et qui puisse être le commencement d'un véritable projet de vie.

On l'aura compris : c'est un véritable débat de société qu'il faut engager. La question n'est pas de savoir s'il faut une demi-heure de plus ou de moins dans telle discipline en seconde ou en première. Nous ne répondrons pas aux défis du lycée par de petits arrangements dans un bureau de la rue de Grenelle. La question qui nous est posée, c'est celle de la préparation à l'avenir des générations qui viennent.

Pour prendre la mesure de l'enjeu, il faut donc élargir le débat. Il faut d'abord l'ouvrir à de nouveaux acteurs, hors des limites traditionnelles de l'éducation nationale : entrepreneurs, universitaires, chercheurs, intellectuels... Il faut ensuite introduire de nouveaux sujets de réflexion, plus généraux. Comment lutter contre la désaffection qui frappe les études scientifiques ? Comment réhabiliter les humanités ? Comment favoriser la préparation à la vie professionnelle ?

L'organisation du débat dont nous avons besoin sera confiée à une mission de quelques personnes, placée sous l'autorité du ministre, mais jouissant d'une large capacité d'initiative. Cette équipe resserrée sera dirigée par Richard DESCOING, directeur de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris dont chacun sait qu'il a beaucoup travaillé sur la relation entre le lycée et l'enseignement supérieur. Au-delà de l'animation du débat, elle aura pour tâche de faire des propositions concrètes.

Réfléchir, débattre, proposer. Expérimenter aussi. Sans attendre la mise au point du nouveau lycée, je souhaite qu'un appel à expérimentations soit lancé dans les prochaines semaines. Dans le respect des programmes et des examens nationaux, les lycées volontaires pourront expérimenter de nouvelles manières de travailler, en jouant par exemple sur l'organisation du temps, sur la répartition entre cours magistraux et travail personnel, sur la constitution de groupes interclasse et inter-niveaux. En échange d'un engagement sur les résultats, une reconnaissance du travail accompli pourra être prévue.

Des éléments de la future réforme du lycée pourront ainsi être testés. De nouvelles idées apparaîtront. Une dynamique sera lancée. Le visage du lycée du XXI^{ème} siècle se dessinera sous nos yeux. Xavier Darcos me dit qu'une centaine de lycées seraient prêts à tenter l'aventure, et je m'en réjouis. Cette confiance faite au terrain, inédite à si grande échelle, est une manière de déjouer les pièges technocratiques car vous savez comme moi que les excès de théories et de centralisme tuent parfois dans l'œuf les plus beaux projets. Elle est aussi un moyen de développer l'autonomie des établissements, que j'appelle toujours de mes vœux.

Mesdames et Messieurs, cette réforme du lycée, nous la ferons parce qu'elle est indispensable. Et, bien que des économies soient certainement possibles et souhaitables ici ou là, ce n'est pas pour moi une question d'argent. Je m'y engage devant vous : aucune suppression de postes ne sera liée à la réforme du lycée. Le taux d'encadrement des élèves sera maintenu dans chaque établissement.

Vous l'avez compris, la réforme du lycée s'inscrira donc dans le cadre le plus général d'une politique de la jeunesse, dont elle constituera l'un des axes principaux. Trop souvent, la politique de la jeunesse en France s'est réduite à des mesurette conçues comme autant de cadeaux à une population dont, au fond, on se méfiait et dont l'on tentait par là d'acheter le calme.

L'avenir d'un pays tient à la place qu'il sait donner à ses jeunes. Ou plus exactement aux opportunités qu'il sait leur offrir pour qu'ils se fassent eux-mêmes leur place. C'est une évidence. Cela ressemble à un lieu commun. Mais la réalité, c'est que notre pays n'a pas construit les bons espaces pour que les jeunes puissent prendre et tenir leur place. Les jeunes de 16 à 25 ans sont coincés dans l'entre deux des politiques sociales et éducatives. Trop nombreux sont ceux qui commencent leur vie d'adulte dans l'inactivité ou la pauvreté. Avec ou sans diplôme, les jeunes sont plus souvent confrontés à des portes qui se ferment qu'à des perspectives qui s'ouvrent. Les jeunes n'étaient déjà pas au cœur de nos politiques par temps calme. Ils ne doivent pas non plus être les oubliés de la crise. Je souhaite refonder une politique de la jeunesse autour d'un objectif simple : l'accès à l'autonomie, l'accès à une autonomie responsable et solidaire, plus responsable, parce que plus solidaire. Cela signifie partir des besoins et des aspirations des jeunes pour favoriser l'accès à l'emploi, au logement, à la formation, à la santé. Partir de l'idéal de la jeunesse pour renforcer l'exercice de leur citoyenneté et l'épanouissement de leur engagement.

Pour mettre en œuvre ce programme, j'ai décidé de confier à Martin Hirsch la responsabilité de concevoir et d'animer une politique plus cohérente, plus transversale, plus dynamique, plus ouverte à l'égard de la jeunesse. J'ai décidé de le nommer haut commissaire à la jeunesse. Il conduira une concertation en profondeur au cours du premier semestre pour tracer avec toutes les parties prenantes des axes nouveaux. Dans le même temps, j'ai décidé de doter de 150 millions d'euros le tout nouveau fonds d'expérimentation pour les jeunes, pour mener des programmes innovants à grande échelle. Il y a eu suffisamment de tentatives inabouties. Il nous faut éprouver par les faits de nouvelles initiatives. C'est comme cela que nous sortirons du conformisme, qui rime avec immobilisme.

*

Mesdames et Messieurs, je voudrais revenir avant de conclure sur l'effort considérable que nous engageons en faveur de l'intelligence dans ce pays. Je l'ai dit, je le répète : si l'on ajoute les budgets de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, jamais Gouvernement de ce pays n'avait investi autant en faveur de l'intelligence. Et à l'heure du plan de relance, je suis déterminé à encore accroître cet effort, en dégageant les enveloppes nécessaires aux investissements qui se révéleraient utiles aux buts que nous poursuivons.

D'ores et déjà, dans le cadre de la mesure de soutien aux investissements des collectivités locales, ce sont plus de 400 millions d'euros qui devraient être engagés en 2009 pour la construction ou la rénovation de bâtiments scolaires. L'Etat est prêt à aller plus loin, notamment s'il s'agit de

corriger les inégalités entre les collectivités qui peuvent, comme l'a récemment montré un rapport de la Cour des comptes, mettre en cause les principes d'égalité et de gratuité qui sont au cœur de l'école républicaine. Des dépenses exceptionnelles seront engagées dans trois domaines :

- la construction d'internats d'excellence
- le financement d'écoles de la deuxième chance
- enfin et surtout, la mise en réseau haut débit de tous les établissements scolaires et, le cas échéant, leur équipement en ordinateurs et en logiciels.

*

Mesdames et Messieurs, c'était un beau symbole je crois, en ce début d'une année lourde de tant d'incertitudes, de nous retrouver à Saint-Lô, au cœur de cette ville qui connut naguère une seconde naissance, pour parler de l'avenir de notre jeunesse.

Je forme le vœu tout simple que l'année prochaine à la même date, les enfants dont, chacun dans notre rôle, nous avons la charge, aient davantage de raisons d'espérer. Et je souhaite à chacun des membres de la communauté éducative une année heureuse sur le plan personnel. Je souhaite à chacun de trouver dans sa participation concrète de la transformation de l'école, au service de la jeunesse de notre pays une forme d'accomplissement.

A tous les artisans de la réussite des élèves, je présente mes vœux les plus chaleureux pour 2009.

Je vous remercie.